

Clinique privée à Montbéliard :

Une offre de soins qui ne répond pas aux besoins

Sans surprise, le directeur de l'Agence régionale de santé (ARS), vient de donner son feu vert à l'implantation d'une clinique de la Société Noalys dans la zone des Gros Pierrons à Montbéliard.

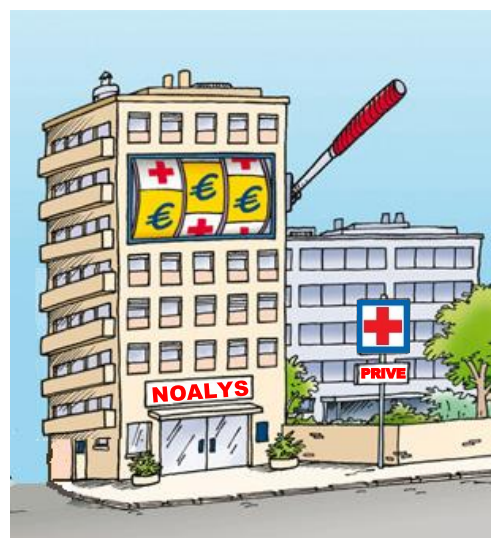
Pour les habitants du Pays de Montbéliard et des environs, cette clinique, qui devrait ouvrir en avril 2018 avec 42 lits de chirurgie vient en remplacement de la Clinique du Jura, fermée en 2015.

Pour autant, la CGT ne partage pas l'euphorie des élus montbéliardais de tous bords, très fiers d'avoir *rendu la monnaie de leur pièce* à ceux de Belfort.

Les problèmes demeurent

Car l'implantation de cette clinique chirurgicale ne règle nullement les problèmes créés par la fermeture prévue début 2017 des hôpitaux de Montbéliard et Belfort.

- En effet il apparait que le futur hôpital de Trévenans, outre son éloignement, a été sous-dimensionné et manquera de lits de médecine (gériatrie. ...). Des activités peu lucratives qui n'intéressent pas le privé.
- Outre les difficultés d'accès qui ne seront pas résolues avant la fin des travaux sur la bretelle d'autoroute, prévue pour 2020, les médecins urgentistes ont aussi alerté sur les conséquences prévisibles d'un service d'urgences unique pour l'Aire urbaine, qui devrait accueillir, selon les estimations, entre 70 000 et 75 000 patients par an. Une situation intenable, qui représente un risque pour les patients et des conditions de travail très dégradées pour le personnel médical.



C'est pourquoi la CGT renouvelle sa demande et sa proposition de conserver, sur Montbéliard (aile D de l'hôpital Bouilloche) comme sur Belfort, un service public de santé de proximité avec un service d'urgences non vitales et des consultations de médecine ambulatoire (neurologie, cardiologie, pneumologie...). Une telle proposition est de nature à satisfaire les besoins de la population et à préserver des conditions de travail évitant la fuite des médecins.

Les usagers passent deux fois à la caisse !

L'implantation de la clinique privée va être largement financée par des fonds publics que ce soit le terrain (12 000 m² de la ville de Montbéliard) ou la construction du bâtiment pour lequel le groupe Noalys bénéficiera d'un bail emphytéotique, sans oublier que la ville de Montbéliard se retrouverait à devoir racheter l'hôpital Bouilloche désaffecté pour une somme estimée à plusieurs millions d'euros.

Au total, les habitants paient bien cher pour se voir privés d'un véritable service public de santé.

Une situation ubuesque : en même temps que la clinique privée bénéficie de fonds publics, le futur hôpital médian va devoir payer des loyers à Vinci (bâtiment) et à Eiffage (parking payant) au détriment des usagers et du budget qui devrait être consacré à la qualité des soins (effectifs, nombre de lits, équipements).

Pour la CGT, la santé n'est pas une marchandise et l'argent public doit servir en priorité au maintien d'un service public de proximité pour répondre aux besoins de santé quotidiens de la population.

Ce qu'on a fait en juin

Loi El Khomri : on ne lâche rien !

- Vous avez été nombreux à renvoyer la votation citoyenne en donnant votre avis sur ce projet de démantèlement du Code du Travail. Merci à vous. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, mieux vaut tard que jamais.
- Notre section a aussi participé activement aux différentes initiatives locales (tracts et votation sur les marchés et les zones commerciales ...), contribuant ainsi à la bataille de l'opinion, qui nous reste très favorable.
- 25 d'entre nous ont participé le 14 juin à la manifestation à Paris (photos ci-dessous). Une journée fatigante mais qui en valait la peine avec une manifestation XXL. Grâce au service d'ordre de la CGT, nous avons pu manifester sans problème (même si certains ont pu respirer quelques effluves de lacrymogènes). Les déclarations de M. Valls à l'issue de cette manifestation sont scandaleuses et sa tentative de remettre en cause le droit de manifester a reçu la réponse qu'elle méritait.



- L'utilisation à 2 reprises du 49.3, est l'aveu de faiblesse d'un gouvernement minoritaire. L'adoption sans débat ni vote de la loi ne met pas un terme à notre combat. Nous ne sommes pas du genre à baisser les bras. Chacun se souvient que la loi sur le CPE (contrat première embauche) avait aussi été adoptée et que le gouvernement a cependant dû y renoncer !

Après une lutte de 4 mois (du rarement vu !), l'unité syndicale tient bon et notre détermination est intacte.

Nous sommes responsables du monde que nous laissons à nos enfants et à nos petits-enfants, et aussi, plus égoïstement, nous savons que moins d'emplois et des emplois moins payés, c'est autant de moins dans nos caisses de retraites !

Pensions de retraites : on se fait entendre !

Grâce à vos réponses au questionnaire, nous avons pu tenir une conférence de presse à l'occasion de la journée nationale unitaire du 9 juin. L'Est Républicain en a fait un gros titre (ci-dessous) et a publié les montants de retraites que nous vous avons communiqué dans le « Courrier des retraités n°18 », du mois dernier :

Social La section Retraités de la CGT PSA a mené une enquête afin d'évaluer la situation financière de ses adhérents

« Des pensions pas à la hauteur »

Il s'agit pour nous :

- De dénoncer une situation où de nombreux retraités doivent se serrer la ceinture après une vie de travail.
- De faire connaître nos demandes et propositions pour l'augmentation des pensions.
- De gagner à nous l'opinion publique et la majorité des retraités.
- De préparer les prochaines actions :

Alors que le Conseil d'Orientation des Retraites préconise à nouveau qu'il n'y ait pas d'augmentation des pensions en 2016, une journée nationale d'action unitaire est d'ores et déjà prévue le 29 septembre.

Commémoration du 11 juin 1968

Le 10 juin, comme chaque année, nous avons rendu hommage à Pierre Beylot et Henry Blanchet, ouvriers de Sochaux, tués par les CRS le 11 juin 1968.

C'est à un membre de notre section, Robert Krauss, que le syndicat avait confié l'honneur de la prise de parole. Robert a su nous rappeler les combats d'hier, les conquêtes sociales qu'ils ont permises et les enjeux d'aujourd'hui, à l'heure où la protection sociale est menacée, à l'heure où les droits de grève et de manifester sont remis en cause.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.

On peut seulement regretter que le journal local ait omis d'annoncer et de relater cet événement.



1936 – 2016 : Les leçons de l'histoire

Le 15 juin, en partenariat avec l'association L'Atelier, nous recevions Xavier Vigna, historien du mouvement ouvrier, pour une conférence-débat sur les conquêtes sociales de juin 1936.

Une présentation complète du contexte social, syndical, politique et international qui a permis de mieux comprendre cette période de l'histoire où les salariés ont conquis les premiers congés payés, la semaine de 40 heures, les conventions collectives et la protection des délégués du personnel.



Une conférence d'autant plus intéressante que Xavier connaît très bien l'histoire locale de cette période. Le débat, présidé par Christian Corouge, n'a pas manqué de faire quelques incursions dans l'actualité. Une soirée enrichissante, qui a fait salle comble, bien que ce soit un soir de match !!

Barbecue/balade à Bonfol

Le 29 juin, nous avons partagé les brochettes et grillades sous un beau soleil.

L'équipe de préparation nous avait concocté aussi une petite promenade digestive dans une belle forêt parsemée d'étangs, avec hérons, cygnes et cigognes.

Une belle journée et un bon moment de détente et de fraternité.

D'autres projets sont en train de mijoter. Nous vous tiendrons informés. N'hésitez pas à venir participer en toute simplicité.



Inondations

- Dans la nuit du 24 au 25 juin, de violents orages ont provoqué des dégâts importants dans notre région. Plusieurs membres de notre section ou leurs proches ont été touchés. Mais heureusement sans trop de gravité. **Dans ce genre de circonstances, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous avez besoin d'aide, nous ferons notre possible pour donner un coup de main.**

Du côté de Sochaux et du groupe PSA

Nouvel accord de compétitivité (NEC)

La direction PSA a transmis aux syndicats son projet écrit de nouvel accord.

Les actions engagées par la CGT dans les différentes usines, ont obligé la direction à renoncer à certains reculs qu'elle avait annoncés (suppression de l'ACCAC, travail obligatoire du samedi après-midi, suppression des jours supplémentaires de congé pour les + de 50 ans).

Malgré les bons résultats financiers de PSA, le NEC aggrave les mesures antisociales instaurées par le NCS.

- Le compteur de modulation qui permet à la direction de gérer les variations de temps de travail sans payer ni les heures supplémentaires (en cas de samedi obligatoire) ni le chômage partiel (en cas de journées non travaillées) serait étendu. Il passerait de - 5 jours/+5 jours à - 12 jours/+8 jours.
- L'accord institue un système de nuit partielle. Avec un contrat de 28H30 (en moyenne sur un an), les salariés travailleraient de nuit avec un horaire variable (entre 0 et 42 heures) et une paie de doublage.
- La poursuite de l'austérité salariale pendant 3 ans. Le chiffre affiché de 1 % de revalorisation annuelle cache en fait 0,3 % pour l'évolution des primes d'ancienneté, 0,25 % pour les augmentations individuelles, 0,45 % seulement pour les augmentations générales.
- L'accord enfonce le clou sur les mobilités forcées au sein de « pôles régionaux », Sochaux se situant dans le même pôle que Mulhouse et que Vesoul.
- Le NEC prévoit le basculement de force d'ouvriers professionnels dans la filière des ouvriers de production.
- Pour les bureaux d'études, l'accord officialise la création d'un centre de recherche et développement au Maroc au détriment de l'activité actuellement réalisée à Sochaux, Belchamp, Velizy et La Garenne.



L'impact NEC sur les préretraités :

- Les ouvriers de production ne pourraient plus bénéficier du dispositif « congé-senior » signé par la CGT. Seuls pourraient partir les ouvriers en « inadéquation » (à la tête du client), les RQTH (travailleurs handicapés), et ceux des sites dits en sureffectif : on peut imaginer que Rennes, Poissy, St Ouen seront concernés mais que Sochaux sera exclu des départs au moins le temps des lancements des nouvelles 3008 et OPEL.
- Toujours des incertitudes sur l'intéressement en congé-senior.

Pour infos

- Le site de Sochaux sera en congés d'été seulement 3 semaines, du 25 juillet au 15 août
- Sur le système 1 (308), l'équipe de nuit sera réduite de moitié en septembre. Ce qui entrainera le renvoi de nombreux intérimaires.
- Le Comité exécutif du syndicat a renforcé le secrétariat en y intégrant Aurore Métais et Anthony Rue.

A noter sur votre agenda

- Dimanche 10 juillet : Méchoui du syndicat à l'Ile aux Oiseaux (Audincourt). Si vous n'êtes pas inscrits pour le repas, rien ne vous empêche de venir faire un petit tour l'après-midi pour partager un bon moment.
- Jeudi 21 juillet 14H au-dessus du syndicat : réunion du collectif d'animation de la section (avancée d'une semaine en raison des congés)
- Jeudi 25 août 14 H au-dessus du syndicat : réunion du collectif d'animation de la section.
- Mardi 30 août : Assemblée de rentrée du syndicat.
- Jeudi 29 septembre : Journée d'action pour la revalorisation des retraites.

